Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 15/04/2026

Sweet tea rappelle Matcha



- Noms des modèles ou références concernés : **Matcha Powder**
- Marque : **Sweet tea**
- **GTIN 6974639770631 Lot Tous les lots Date de durabilité minimale 28/12/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **Départements : AIN (01), BOUCHES-DU-RHONE (13), CHARENTE-MARITIME (17), MEURTHE-ET-MOSELLE (54), MOSELLE (57), NORD (59), PUY-DE-DOME (63), PARIS (75), SEINE-ET-MARNE (77), VAL-DE-MARNE (94)**
- Distributeurs : **Épicerie asiatique (voir la liste ci-joint)**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de résidus de produits phytosanitaires à une teneur supérieure aux limites autorisées.**
- Risques encourus par le consommateur : **Produits phytosanitaires non autorisés**
  Dépassement des limites autorisées de pesticides

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre